



**HAL**  
open science

# Variations autour du verbe et de ses pronoms objet en français parlé en Guyane : rôle du contact de langues et de la variation intrasystémique

Isabelle Léglise

► **To cite this version:**

Isabelle Léglise. Variations autour du verbe et de ses pronoms objet en français parlé en Guyane : rôle du contact de langues et de la variation intrasystémique. Chamoreau, Claudine; Goury, Laurence. *Changement linguistique et langues en contact*, CNRS Editions, pp.203-230, 2012. hal-00755782

**HAL Id: hal-00755782**

**<https://hal.science/hal-00755782>**

Submitted on 21 Nov 2012

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

## Variations autour du verbe et de ses pronoms objet en français parlé en Guyane : rôle du contact de langues et de la variation intrasystémique

Isabelle Léglise<sup>1</sup>,

CNRS, UMR 8133 CELIA

leglise@vjf.cnrs.fr

### Introduction

Le département français d'outre mer de la Guyane présente une situation actuelle de contacts de langues riche et en passe d'être relativement bien décrite d'un point de vue sociolinguistique (cf. notamment Léglise, 2004b, 2005, 2007 ; Léglise et Migge, 2006, pour une présentation de la situation sociolinguistique globale en Guyane et des illustrations de différents cas de contacts de langues). Si une approche par « communauté linguistique » peut donner l'image d'une coexistence de monolinguisms sur l'espace guyanais, les travaux actuels illustrent largement que ces contacts sont indéniables tant à l'échelle de la société tout entière qu'à l'échelle du locuteur (cf. Alby et Migge, 2007). Or, d'un point de vue linguistique, on commence à peine à mesurer les effets de ces contacts. Historiquement, on sait que le contact de langues a produit un certain nombre d'effets mesurables : naissance de langues créoles, disparition de nombreuses langues amérindiennes, emprunts et restructurations dans différentes langues etc. Mais les effets actuels des contacts de langues sur les pratiques – et sur les langues elles-mêmes – restent à décrire.

Or, la nature même des variétés en présence pose problème. En ce qui concerne le 'français parlé en Guyane' par exemple, de quel français parle-t-on ? S'agit-il d'un français standard proche du français parlé en métropole, s'agit-il d'une variété régionale, d'une variété marquée par de multiples contacts avec le créole guyanais ? Observe-t-on, comme dans d'autres DOM, des zones d'interlectes, comme l'ont montré par exemple Prudent (1981) pour la Martinique

---

<sup>1</sup> Pour leurs commentaires constructifs sur des versions antérieures de ce texte, je tiens à remercier Claudine Chamoreau, Laurence Goury, Françoise Rose ainsi que deux relecteurs anonymes.

et Ledegen (2003) pour la Réunion ? Peut-on décrire ce français comme une variété portant la trace des processus d'appropriation en cours par une forte population non francophone native ou néofrancophone ? A ma connaissance, il n'existe pas encore de travaux dédiés spécifiquement à ce sujet. Si certaines particularités lexicales ont été décrites lors de premiers mémoires de recherche (Loe Mie, 1999 ; Sonny, 2001), on ne dispose pas de travaux s'intéressant à des caractéristiques syntaxiques. A priori, une variété de français 'locale' n'est pas reconnue par la population mais certains travaux évoquent des spécificités lexicales 'régionales' (notamment Loe-Mie, 2000).

Par ailleurs, les caractéristiques des « variétés de contact » de ce français avec les autres langues de Guyane restent également à décrire. Différents types de phénomènes sont susceptibles d'être observés dans les interactions quotidiennes - emprunts, réajustements, modifications, variations, changements, déplacements, alternances codiques ou conversationnelles, formes hybrides, interlectes... - leur réalisation concrète et leur extension réelle dans l'espace guyanais ne sont pas connues. Plus spécifiquement, en ce qui concerne le français, à quel point les différentes langues en présence ont-elles eu, et ont-elles encore actuellement au travers de pratiques multilingues, de l'influence sur le(s) français parlé(s) en Guyane ? En effet, il paraît peu probable que le contact quotidien (à la fois dans les interactions sociales mais également dans le bilinguisme individuel) avec une dizaine de langues (essentiellement amérindiennes ou créoles) n'influence pas les pratiques langagières des locuteurs ainsi que, à terme, les structures de la langue française et ce, malgré la présence de normes métropolitaines véhiculées notamment par l'école et une partie des médias.

A la différence des autres langues en présence en Guyane, dont la description phonologique ou syntaxique est récente, on a la chance de disposer, pour le français, de nombreuses études – s'appliquant au standard comme à diverses variations – tant pour le français métropolitain ou européen<sup>2</sup> que pour le français parlé dans des zones dites périphériques<sup>3</sup> (Valdman, 1979 ; Robillard et Bénéiamino, 1993). Certes, beaucoup de travaux – en particulier pour le français « hors de France » (métropolitaine, devrait-on ajouter) – se sont focalisés sur des aspects lexicaux ou phonologiques, mais on dispose également d'études syntaxiques. Sur certains

---

<sup>2</sup> Des premiers travaux de Frei (1929) à un certain nombre de travaux contemporains repris notamment dans Gadet (1997a, 1997b, 2003).

<sup>3</sup> Cf. Thibault (1979) pour le français parlé au Québec, Manessy et Wald (1984) pour le français en Afrique Noire, Mougeon et Béniak (1989) et (1991) pour le français en Ontario.

points particuliers, il me paraît à présent possible d’approcher<sup>4</sup> la variabilité syntaxique du système du français, ses zones de grande stabilité et celles de relative fragilité. Certaines variations – notamment au niveau du système verbal – ont été en particulier étudiées dans une perspective panlectale (Chaudenson, Mougeon et Béniak, 1993) de comparaison de la diversité des usages du français.

Cet article propose une description de quelques traits syntaxiques particuliers observés dans des corpus en français enregistrés auprès de collégiens de la ville de Cayenne. Les caractéristiques observées concernent a) des variations au niveau de la morphologie verbale, b) des variations concernant la forme des pronoms clitiques objet voire c) l’absence de certaines reprises pronominales. Après avoir décrit ces variations, l’article pose la question de l’influence du contact de langues dans l’apparition de ces phénomènes – et en particulier de l’influence de la syntaxe des créoles guyanais et haïtien sur la syntaxe des énoncés produits en français. En effet, la majeure partie des locuteurs enregistrés parle ces langues en plus du français. Adoptant une approche panlectale de la variation du français, on se demandera alors si certaines observations n’attestent pas – plutôt ou également – de tendances évolutives générales du français parlé.

## **1. Corpus et méthodes**

Cette recherche s’insère dans un projet plus général sur les variétés de français parlées en Guyane consistant à recueillir un large corpus d’enregistrements en français réalisés dans différentes situations de communication et en des points différents du territoire guyanais, afin de disposer des données comparatives nécessaires à des études de corpus ultérieures<sup>5</sup>. L’idéal serait de constituer le corpus à partir d’interactions spontanées de locuteurs francophones monolingues. Or, et au vu de mes enquêtes déjà réalisées, il est probable qu’en dehors des métropolitains de passage en Guyane on aura bien du mal à rencontrer des Guyanais

---

<sup>4</sup> Malgré le développement de travaux en syntaxe, il ne peut s’agir que d’un objectif à moyen ou long terme, en raison du manque d’études transversales et de grands corpus comparatifs.

<sup>5</sup> Il s’agirait en particulier de pouvoir comparer les usages en fonction des zones géographiques et aussi les usages de locuteurs francophones natifs (et plurilingues depuis leur enfance) et ceux de locuteurs francophones depuis la scolarisation ou l’âge adulte pour voir si des variations sont identifiables selon le type d’acquisition / apprentissage du français.

monolingues (avec le seul français pour tout bagage linguistique)<sup>6</sup>.

Au niveau morphosyntaxique, on s'intéresse en particulier au système verbal en essayant de décrire l'étendue de sa zone de variabilité dans les variétés parlées actuellement. Une fois l'étendue de cette variabilité définie, il deviendra alors possible de mesurer plus précisément les particularités des variétés de français guyanais observées et de répartir les variations linguistiques observées en fonction de leur(s) cause(s) :

- si les variations correspondent à des faits déjà documentés dans d'autres variétés de français (périphériques notamment) ou si elles correspondent à des tendances évolutives de la langue, on testera l'hypothèse selon laquelle il s'agit de variations à l'intérieur même du système français (variations intrasystémiques)
- si les variations observées n'ont pas été décrites précédemment dans d'autres zones géographiques (pour le français au contact de différentes langues) ou si elles semblent correspondre à des caractéristiques syntaxiques des autres langues en contact, on testera l'hypothèse selon laquelle il s'agit de variations intersystémiques.

On sépare ici ces deux types de variations, pour la clarté de l'exposé, comme on l'a fait dans l'analyse – à des fins méthodologiques – pour isoler les hypothèses. Mais c'est pour mieux pouvoir les relier s'il s'avère que ces deux types de causalités interagissent.

Les données présentées ici sont extraites de corpus réunis dans la ville de Cayenne, auprès d'adolescents de collège, locuteurs depuis leur enfance de français, de créole guyanais et éventuellement de créole haïtien. Les dix heures d'enregistrements comprennent des échanges entre pairs dans la cour de récréation, des interactions en situation de classe, et des débats collectifs plus informels en présence du chercheur. À observer certaines variations morphosyntaxiques dans ces productions<sup>7</sup>, le lecteur peut se poser la question de la maîtrise de la langue française par ces adolescents. Toutefois, étant donné qu'ils parlent le français depuis leur enfance, il n'y a, à mon sens, pas lieu de les considérer comme alloglottes, mais comme des plurilingues ordinaires de Guyane. Leur spécificité – et la spécificité de leurs productions également – réside dans le fait qu'ils ne sont pas locuteurs de toutes les langues présentes en Guyane, mais seulement de créoles à base française et de français. Ceci a bien

---

<sup>6</sup> Bien que ce plurilinguisme caractérise assez bien la situation guyanaise, ce n'est pas une particularité pour autant. C'est également le cas des corpus réalisés en français parlé : on enregistre généralement des francophones « natifs » sans se préoccuper de savoir s'ils parlent d'autres langues ou non.

<sup>7</sup> Je pense notamment aux cas de réduction de morphologie verbale (cf. 2.1 ci-dessous) qui peuvent être similaires à des formes apparaissant dans des situations d'apprentissage / acquisition des langues.

évidemment des incidences sur l'objet d'étude : bien que le français soit au contact de nombreuses langues en Guyane, les données de notre corpus nous semblent un lieu d'étude privilégié pour la variation du français parlé au regard essentiellement des contacts entre français et créoles à base française. 60% de la population en Guyane ayant moins de 25 ans, et la scolarisation massive étant récente, l'étude de leurs pratiques, en français, et des variations observées dans ces dernières peuvent donner des indications sur d'éventuelles évolutions locales de cette langue, évolutions à venir ou en devenir.

Les transcriptions adoptent les choix de la tradition d'études sur le français parlé et institués, en particulier, par les travaux aixois de recherches en syntaxe (Blanche-Benveniste et Jeanjean, 1986 ; Blanche-Benveniste, 1990). Ils sont fondés sur un certain nombre de principes (Blanche-Benveniste, 1993) :

- 1) utiliser comme unités de transcription celles du niveau immédiatement inférieur à la syntaxe, c'est-à-dire des morphèmes, et faire « comme si » la description de ces derniers était achevée et stable<sup>8</sup>,
- 2) proposer une représentation orthographique en orthographe standard, sans 'accomodation', qui s'appuie sur une analyse de l'oral au niveau des unités morphologiques et des unités de réalisation phoniques ainsi que sur une analyse du fonctionnement de l'orthographe française<sup>9</sup>
- 3) adopter une position optimiste quant à la cohérence des règles employées par les locuteurs et, en cas de doute, faire le pari que le locuteur « utilise une grammaire cohérente dont les unités peuvent être représentées par des morphèmes dans une écriture standard ».

Ces choix posent problème dans certains cas liés à des situations d'acquisition/apprentissage (très jeunes enfants, apprenants), présentés comme « cas limites » et pour lesquels la transcription phonétique est donnée comme préférable<sup>10</sup>. Nous avons fait le pari ici que les

---

<sup>8</sup> « S'il est question de transcrire du français parlé pour en faire une étude syntaxique, le descripteur doit utiliser comme unités de transcription celles du niveau immédiatement inférieur à la syntaxe, et il doit considérer qu'il transcrit avant tout des morphèmes. Il peut s'intéresser aussi dans une certaine mesure à la façon dont les morphèmes sont réalisés, mais il ne peut pas entrer dans le détail de la réalisation phonique. [...] Donc, celui qui étudie la syntaxe fait « comme si » la description des morphèmes était achevée, et il la tient pour acquise. Il s'agit d'un artifice de méthode, indispensable pour pouvoir commencer à travailler. »

<sup>9</sup> Ce qui implique comme transcription des énoncés comme « maintenant je suis content qu'ils aient pu travailler » et non « main'nant j'suis content qu'i'z'aient pu travailler ».

<sup>10</sup> « Dès que l'on a des doutes sur la constitution des morphèmes, une transcription orthographique devient délicate. En contrepartie, dès que l'on adopte une transcription orthographique, on doit nécessairement miser sur

locuteurs pouvaient être considérés comme natifs et que les formes syntaxiques en variation pourraient être identifiables dans le cadre d'une transcription orthographique, mais nous verrons, en 2.1, que le choix de transcription introduit néanmoins un biais et pose problème au niveau morphologique.

S'interroger sur les possibles spécificités syntaxiques de productions langagières – en l'occurrence de productions enregistrées en Guyane et représentant possiblement des « particularités guyanaises » – c'est postuler l'existence, ne serait-ce qu'à titre méthodologique, d'un français de référence auquel on devra comparer les productions. Comme ces dernières sont de l'oral spontané, il s'agira ici d'adopter un français parlé spontané de référence comportant un certain nombre de structures habituelles ou ordinaires. La question du référent de comparaison n'est pas sans poser de nombreux problèmes (Francard, 2000), mais pour permettre toutefois une description, on envisagera comme référent les descriptions existantes d'un oral « de tout venant » (Blanche-Benveniste, 1990, Gadet, 1997b) et l'ensemble des corpus d'oral spontané déjà analysés<sup>11</sup>.

S'il s'agit ici d'une nécessité méthodologique – car il faut bien comparer avec quelque chose pour pouvoir dire qu'il y a « variation » ou « variété d'usages » – on ne se place pas pour autant dans un modèle centre-périphérie où les pratiques « normées » seraient les pratiques ordinaires métropolitaines et les pratiques montrant des variations celles d'un ailleurs incertain. On estime au contraire que la variété des usages s'observe partout et a priori à tous les niveaux où la variation est habituellement appréhendée (situationnels, sociaux, géographiques etc. (Gadet, 1998 ; Oesterreicher, 1988) et il s'agit de pouvoir en rendre compte, en Guyane comme ailleurs. Si la variété des usages est avérée, il est plus difficile de postuler une variété de normes, en tout cas au niveau syntaxique (Berrendonner et al., 1983), bien que cette variété soit indéniable dans certains cas, comme par exemple dans le français parlé au Québec, où jouent justement à la fois des règles d'usage locales et les normes d'un français « standard » de prestige. Si cet article montre des variations dans les corpus observés en Guyane et un certain nombre de particularités, nous ne traiterons pas de diversité des

---

la stabilité des morphèmes et sur la connaissance des règles de lecture qui indiquent leurs formes de réalisation. Toute opération de transcription oblige à clarifier ces positions ».

<sup>11</sup> La pratique régulière des corpus me semble en effet aiguïser le regard du linguiste sur les spécificités potentielles du corpus étudié.

normes, ce qui mériterait des enquêtes épilinguistiques auprès des locuteurs qui n'ont pas encore été réalisées.

C'est donc en terme d'écart<sup>12</sup> (aux descriptions habituelles et à l'ensemble des corpus déjà analysés) que les enregistrements sont traités pour le repérage a) de faits de variation, b) habituels ou inhabituels dans d'autres corpus de français parlé, c) éventuellement de traits caractéristiques.

a) Il s'agit d'abord de saisir des phénomènes, ce qui passe par l'observation de formes « intéressantes », au sens où C. Blanche-Benveniste évoque des faits « étonnants », qui mettent la puce à l'oreille du linguiste par rapport à ses précédentes observations et sa connaissance de la langue.

b) On s'attache ensuite à la fréquence de ces variations dans les corpus, qu'il s'agisse de la fréquence réellement observée ou de l'impression que le linguiste a face au phénomène observé. Jusqu'à l'avènement de la « linguistique de corpus », travaillant sur grands corpus, force est de constater qu'on s'est essentiellement basé sur l'impression du linguiste face à la récurrence de tel ou tel phénomène (Léglise, 2004b).

Ici, cette impression a été confortée par le recours à des comptages (parfois à des fréquences relatives, utilisant ainsi des méthodes de lexicométrie) et la mise en comparaison avec d'autres corpus. Il est certes toujours délicat de discuter de la fréquence d'une unité ou d'une structure syntaxique car, d'une part, il n'existe pas de fréquence en langue mais en discours (Lebart et Salem, 1994 ; Muller, 1973) et, d'autre part, les différents corpus à disposition de l'analyste sont rarement comparables en tous points. En effet, l'apparition dans un corpus de différentes formes linguistiques (unités morpho-lexicales, structures syntaxiques) dépend d'un certain nombre de contraintes et en particulier des contraintes de genre (Achard, 1993 ; Adam et al., 2004 ; Bronckard, 1996 ; Léglise, 1999), liées au type de données et aux participants à l'échange (entretien, conversation, pairs etc.), et des contraintes thématiques, liées aux thèmes des échanges. Les corpus réalisés et les corpus de comparaison ne sont en effet jamais aussi étendus et diversifiés qu'on le voudrait.

c) La dernière étape consisterait à définir certains traits de variation comme « typiques » du corpus étudié en s'appuyant sur de gros corpus, sur des méthodes

---

<sup>12</sup> « Ecart » au sens non péjoratif de « hiatus ».

quantitatives et sur des enquêtes épilinguistiques. Cette dernière étape ne pourra être réalisée, dans notre cas, qu'une fois un grand nombre de corpus et d'enquêtes réalisées.

Une fois les étapes a) et b) réalisées (observation de la récurrence de certaines formes), on peut procéder à la description de ces dernières, puis à l'étude voire l'explication de l'apparition de ces phénomènes particuliers. Dans la partie 2 ci-dessous, c'est à l'exercice de description de formes récurrentes en variation que l'on se livre. Dans les parties 3 et 4, on tente d'expliquer l'apparition des phénomènes en s'intéressant en particulier au rôle du contact de langues et à celui d'autres mécanismes inhérents aux langues – ici le français.

## **2. Observations de quelques formes « caractéristiques »**

### **2.1. Morphologie verbale : réduction des formes verbales**

Au présent de l'indicatif, pour un certain nombre de verbes usuels, la différence entre la 3<sup>e</sup> et la 6<sup>e</sup> personne se marque à l'oral par la présence ou l'absence d'une consonne, comme dans *ils battent* [bat] vs. *il bat* [ba] : la 6<sup>e</sup> personne a une forme longue, terminée par une consonne, alors que les trois personnes du singulier ont un radical court, amputé de la consonne finale (Blanche-Benveniste, 1997, 143-145)<sup>13</sup>. Cette observation vaut pour la quasi-totalité des verbes en –re, –oir, –ir<sup>14</sup>.

Dans le corpus étudié, alors que le sujet de l'énoncé est clairement au pluriel, on note l'absence fréquente de la consonne à la 6<sup>e</sup> personne, et cela pour des verbes très courants, à radicaux ou thèmes multiples, comportant habituellement certaines formes longues aux personnes 4, 5 et 6 – ce qui est en particulier le cas pour *dire*, *entendre*, *comprendre*, *vouloir*.

La variation observée concerne, à la 6<sup>e</sup> personne, la non réalisation – dans un certain nombre de cas mais pas systématiquement – des formes longues habituelles au profit de formes de

---

<sup>13</sup> C'est d'ailleurs un argument avancé pour différencier les organisations typologiques de l'oral et de l'écrit en français : alors que la morphologie écrite marque le pluriel en ajoutant une désinence –nt, la morphologie orale marque le singulier en soustrayant une partie du radical.

<sup>14</sup> Les seuls, dans ces groupes, qui ne raccourcissent pas leur radical aux personnes du singulier du présent sont les verbes terminés par [r-] comme cour-ir et par [j-] comme cueill-ir.

radical courtes (par exemple, pour le verbe *dire* : [di] pour [diz], pour le verbe *entendre* [ãã] pour [ããd]). Les formes courtes réalisées correspondent aux formes des personnes 1, 2 et 3, ce qui a pour conséquence de réduire le paradigme des radicaux multiples (qui passent ainsi, par exemple pour le verbe *boire*, de 3 à 2 radicaux). Les marques flexionnelles ou désinences pour leur part sont inchangées : <sup>15</sup>, -, -, + ã, + e, -.

La transcription ci-dessous donne à voir la forme produite par rapport à celle attendue, ce qui n'est pas réalisé étant noté entre parenthèses : *di(sent)*. Les liaisons avec le pronom sujet sont notées lorsqu'elles sont réalisées (par le signe  $\widehat{\quad}$  comme dans l'exemple (3) ci-dessous). On a noté également entre crochets la prononciation du pronom sujet *ils* lorsqu'elle est réalisée [i] comme dans l'exemple (2).

- (1) les profs les di(sent) de se taire
- (2) et puis quand et au niveau du français eux ils [i] di(sent) quand nous on dit « qu'est-ce que tu veux ? » eux ils [i] di(sent) « que veux-tu ? » le français c'est « que veux-tu ? » c'est pas « qu'est-ce que tu veux » ici on dit « qu'est-ce que tu veux » et là-bas ils [i] di(sent) « que veux-tu ? »
- (3) et heu ces mots-là on peut pas les dire surtout à la maison parce que nos parents ils n'aiment pas ça / pour eux les autres langues qu'ils  $\widehat{\text{enten(dent)}}$  c'est vulgaire
- (4) il y a certains élèves qui profitent que des personnes ne compren(nent) pas les insultes créoles / ils donnent des insultes / ils [i] di(sent) que ça veut dire bonjour en créole

En raison de la proximité des formes réalisées avec celles de 3<sup>e</sup> personne, la transcription propose également, à titre d'hypothèse, de lire les formes effectivement réalisées comme des 3<sup>e</sup> personnes – soit *dit* pour *di(sent)*. Nous notons cette hypothèse dans la transcription :

- (1) les profs les di(sent)/ dit de se taire
- (2) et heu ces mots-là on peut pas les dire surtout à la maison parce que nos parents ils n'aiment pas ça / pour eux les autres langues qu'ils  $\widehat{\text{enten(dent) / entend}}$  c'est vulgaire

Cette hypothèse est supportée par plusieurs arguments. Le premier concerne bien évidemment l'équivalence de forme, à l'oral, entre pronom singulier et pronom pluriel [i] ou [il] et [ɛ] ou

<sup>15</sup> Cf. Le Goffic (1997), ou « zéro » (cf. Arrivé, Gadet, Galmiche, 1986, 147).

[ɛl]. Le second concerne la réalisation spécifique de certaines formes verbales propres à la 3<sup>e</sup> personne, comme *va* pour le verbe *aller*.

Certains exemples montrent en effet clairement que la forme de 3<sup>e</sup> personne intervient comme reprise de la 6<sup>e</sup> personne. Dans l'exemple ci-dessous, la dernière occurrence du verbe *aller* renvoie à un collectif *les jeunes de la France* repris dans les répliques précédentes par *ils vont* / *ils vont pas* puis, à la dernière ligne, par une forme qui semble au singulier *[i] va pas comprendre*.

(5) A - moi je pense que si on va en France et qu'on parle avec les jeunes de la France ils [i] vont pas comprendre quoi / ils ne vont pas comprendre

B - ben si vous leur parlez tranquillement ça va mais si vous commencez à dire des trucs comme *to djol*<sup>16</sup> / c'est sûr là ils vont pas comprendre quoi bon / mais heu eux aussi ils disent les mêmes choses en disant « ta mère » je sais pas quoi / c'est le même type d'expression quoi

A - ouais mais eux ils vont parler / quand ils vont parler nous on va comprendre

B - hum hum

A - mais nous quand on va parler [i] va pas comprendre

L'extrait (5) nous permet d'une part de mentionner que la réalisation [i] n'est pas le déclencheur systématique de la forme courte (pour les personnes 1, 2 et 3) des radicaux puisqu'on trouve également *[i] vont pas comprendre*. De la même manière, on voit avec l'exemple (3) que la liaison du pronom avec le verbe n'entraîne pas forcément la réalisation du radical long de 6<sup>e</sup> personne.

D'autre part, l'alternance *va* / *vont* interroge. Une première hypothèse serait de penser que l'alternance entre *va* et *vont* dans cet extrait montre qu'on a deux formes supplétives renvoyant à un référent pluriel – et donc qu'il y a une neutralisation partielle de l'opposition entre 3<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> personne pour les verbes au présent. Une autre interprétation – qui est celle que je favorise à cette étape de la description, et qu'il me semble sage de préférer tant qu'on n'a pas de données plus étendues – consiste à considérer que le *[i] va pas comprendre* final est une recatégorisation du collectif *les jeunes de la France* qui serait alors repris par un *il* de 3<sup>e</sup>

---

<sup>16</sup> En créole : « ta gueule ».

personne. Quoi qu'il en soit, on voit le lien entre la reprise pronominale de 3<sup>e</sup> personne et le pluriel.

Nous pouvons ajouter trois remarques complémentaires :

a) Indécision pour les verbes du premier groupe ou convergence morphologique ?

Les observations précédentes concernent les verbes à plusieurs radicaux, pour lesquels la forme de 6<sup>e</sup> personne attendue est différente de la 3<sup>e</sup>, à l'oral comme dans la transcription écrite. Pour les verbes en *-er* (appartenant au 1<sup>er</sup> groupe de la grammaire traditionnelle)<sup>17</sup> ainsi que d'autres verbes comme *fuir, rire, mourir, voir, conclure* etc., les personnes 1-2-3 et 6 présentent habituellement les mêmes formes, à l'oral (Marty, 1971) ; la 6<sup>e</sup> personne y est donc réalisée de la même manière que la 3<sup>e</sup>. L'écrit, en revanche, marque les différences. Puisqu'on s'en tient à la position proposée par Blanche-Benveniste de confiance au locuteur, la transcription a noté, pour les verbes du premier groupe, la réalisation de l'accord verbal à l'écrit, c'est-à-dire la forme *-ent* à la 6<sup>e</sup> personne. Toutefois, on pourrait aussi se demander si le phénomène d'accord est bien réalisé. Auquel cas – la transcription de l'exemple (6) ci-dessous en propose l'hypothèse – le phénomène « 3<sup>e</sup> pour 6<sup>e</sup> » s'observerait de manière bien plus générale dans le corpus.

(6) ben il est bien puisqu'on a par exemple des surveillants sympas qui sont avec nous ils traînent (traîne ?) avec nous ou encore on a heu parfois des des heu professeurs aussi qui par exemple quand on fait des projets ben ils sont avec nous et ils nous aident (aide ?)

Une autre façon de s'intéresser à ces faits de variation dans le corpus, à la lumière d'une hypothèse de régularisation du système du français, est de considérer qu'en fait, en tendant à supprimer les formes longues de radicaux à la 6<sup>e</sup> personne, on observe un phénomène de convergence morphologique par rapport au dernier modèle présenté, actuellement le plus productif<sup>18</sup>. En effet, en abolissant la distinction entre 6<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> personne – entre *il comprend* et

---

<sup>17</sup> Que ces derniers présentent un seul radical au présent (comme *aimer*) ou deux (comme *jeter*, avec le même radical pour 1,2,3 et 6 et un autre pour les personnes 4 et 5).

<sup>18</sup> Même si la classification en groupes de la grammaire traditionnelle a été maintes fois critiquée, l'utilisation du terme « verbes du 1<sup>er</sup> groupe » est bien pratique pour référer aux « verbes en *-er* sauf *aller* ». Rappelons que

*ils compren(nent)* – les verbes se mettent à fonctionner comme ceux de la catégorie qui, à l’oral, ne marque pas la distinction entre *il traîne* et *ils traînent*, *il meurt* et *ils meurent*. Cette catégorie comprend plus de 90% des verbes du français (notamment tous les verbes en *-er* et ceux en *-re*, *-oir*, *-ir* terminés par [r-] comme *cour-ir* et par [j-] comme *cueill-ir*).

#### b) Faible utilisation des verbes avec changement de radical

D’une manière générale on note, dans le corpus, l’utilisation peu fréquente de verbes avec changement de radical et, a fortiori, l’utilisation rare des formes longues des verbes à changement de radical alors même que la plupart sont considérés comme « courants » en français. Les formes longues du verbe *dire* (*dis-*) sont relativement utilisées (21 occurrences avec *dis-* sur 309 occurrences du verbe dans le corpus toutes formes confondues), comme dans l’exemple (7). En revanche, on n’observe que 2 occurrences du radical *veul-* (sur 111 occurrences du verbe *vouloir* dans le corpus), 2 occurrences de *comprenne-* sur 45 du verbe *comprendre*, 1 occurrence de *sav-* sur 40 du verbe *savoir*, aucune de *vienn-* sur 18 du verbe *venir*, ni d’*entend-* sur 5 du verbe *entendre*.

- (7) par exemple on peut s’habiller sans l’uniforme comme on veut et il y a des surveillants faits pour ça heu devant et ils te disent si ben si c’est correct sinon on te renvoie chez toi  
(8) ils nous jugent alors que les profs ils s’habillent comme ils veulent hein

Le tableau suivant indique les fréquences de réalisation dans le corpus d’un certain nombre de radicaux au présent et pour les 6 personnes<sup>19</sup>. Par exemple, le corpus compte 138 occurrences du radical *di-*, pour les trois premières personnes, aucune occurrence des radicaux *dit-* ou *dis-* pour les personnes 4 et 5 et, pour la 6<sup>e</sup> personne, 9 réalisations de *di-* qui apparaissent en concurrence de 17 *dis-*. Pour tous les verbes, on note que la fréquence d’emploi des formes longues est peu élevée et on note même leur absence dans le corpus (notée par les caractères

---

cette classe de verbe comprend plus de 90% des verbes du français et que les néologismes suivent, dans leur quasi-totalité, ce modèle.

<sup>19</sup> Ce tableau reprend tous les contextes où le verbe apparaît dans une proposition principale. Nous verrons page suivante des cas de réalisation de formes 1-2-3 à la 6<sup>e</sup> personne pour les verbes *entendre* et *comprendre*, dans le contexte d’enchâssées.

barrés) – alors même qu’il s’agit de verbes considérés comme très courants<sup>20</sup> en français.

|            | 1, 2, 3             | 4, 5                              | 6                                 |
|------------|---------------------|-----------------------------------|-----------------------------------|
| dire       | di <sup>138</sup>   | <del>[diz]</del> <del>[dit]</del> | diz <sup>17</sup> di <sup>9</sup> |
| savoir     | se <sup>32</sup>    | sav <sup>3</sup>                  | sav <sup>1</sup>                  |
| entendre   | ãtã <sup>2</sup>    | <del>[ãtãd]</del>                 | <del>[ãtãd]</del>                 |
| vouloir    | vø <sup>95</sup>    | <del>[vu]</del>                   | vœl <sup>2</sup>                  |
| comprendre | cõprã <sup>19</sup> | cõprøn <sup>2</sup>               | cõpræn <sup>2</sup>               |
| venir      | vjẽ <sup>10</sup>   | <del>[vøn]</del>                  | <del>[vjæn]</del>                 |

Même si le système comporte bien moins de formes à l’oral qu’à l’écrit<sup>21</sup>, on peut en déduire qu’un point particulier de fragilité du système du français parlé relevé dans nos corpus – concerne la gestion de la co-existence de plusieurs classes de verbes (présentant 3 ou 4 formes au présent, soit 1, 2 ou 3 radicaux différents) et la gestion du fonctionnement différent de ces classes. Cette fragilité se note à la fois dans la faible fréquence de ces verbes à certaines personnes – comme si les locuteurs « contournaient la difficulté » en préférant d’autres verbes – et à la fois dans l’absence récurrente de réalisation des radicaux longs pour la 6<sup>e</sup> personne, personne qui met précisément en œuvre une diversité plus grande de formes de radicaux possibles.

<sup>20</sup> Respectivement, et à partir de comparaisons entre les différents corpus disponibles de français parlé (Greidanus, 1990, 119-128), on peut chiffrer ainsi cette fréquence : *dire* se trouve en moyenne à la 4<sup>e</sup> place des verbes les plus fréquents dans les différents corpus, *savoir* à la 8<sup>e</sup> place, *vouloir* à la 10<sup>e</sup> place, *venir* à la 10-25<sup>e</sup> place, *comprendre* à la 25<sup>e</sup> place, *entendre* à la 35-40<sup>e</sup> place.

<sup>21</sup> Marty (1971, 106) chiffre cette proportion de formes inférieures à l’oral qu’à l’écrit à 47% (type *chanter*) à 59% (type *être*).

c) Affinité avec les structures emphatiques introduites par le présentatif *il y a*

Enfin, ces variations apparaissent le plus souvent – mais non exclusivement – dans le contexte d'une enchâssée introduite par le présentatif *il y a* – c'est-à-dire à la suite d'une extraction dans le cadre du dispositif *il y a... qui* – comme dans les exemples ci-dessous.

- (9) et nous aussi avec le créole (il) y a beaucoup de choses qui veu(lent) / veut dire la même chose / par exemple on peut dire plusieurs choses mais ça veut dire la même chose
- (10) (il) y a des mots en français qui veu(lent) / veut pas dire la même chose en créole / par exemple quand on dit en
- (11) (il) y a aussi certaines personnes qui compre(nent) / comprend le créole lorsque des personnes parlent dans les bureaux ils vont pas l'écrire avec eux mais ils vont faire comme si qu'on connaît pas pour humilier la personne
- (12) à la (ré)création il y a des gens qui le di(sent) / dit mais pas dans les classes mais nous on n'arrive pas à retenir avec cette fille là on n'arrive pas à retenir / les gros mots des trucs comme ça

Sur la bonne soixantaine de relatives introduites par *qui* du corpus (qui se répartissent pour moitié avec un antécédent singulier et pour moitié avec un antécédent pluriel), les structures dites emphatiques (Riegel et al., 1998) introduites par *il y a* concernent un quart des cas. Ici, elles sont du type : *il y a des/certains N qui + V, il y a beaucoup de N qui + V*, avec pour la plupart un quantifieur précédent le N. Dans la liste ci-dessous, qui ne reprend que les énoncés dont l'antécédent est pluriel, on voit que les verbes *dire, comprendre* et *vouloir* apparaissent systématiquement sous la forme brève du radical, comme à la 3<sup>e</sup> personne. La plupart des exemples comportent des formes verbales phonétiquement identiques au singulier et au pluriel (qu'on a choisi de transcrire ici au pluriel mais qui sont de fait indécidables). Enfin, seulement deux occurrences sont clairement au pluriel : il s'agit des verbes *faire* et *être*, dont on peut supposer que la fréquence habituellement élevée dans le discours favorise le figement d'une norme métropolitaine et scolaire (et le maintien des formes de 6<sup>e</sup> personne en *-ont*)<sup>22</sup>.

|   |
|---|
| .....: <b>il y a</b> aussi certaines personnes <b>qui comprend</b> le créole lorsque des personnes  |
| .....: <b>il y a</b> des mots en français <b>qui veut</b> pas dire la même chose en créole          |
| avec le créole <b>il y a</b> beaucoup de choses <b>qui veut</b> dire la même chose par exemple      |
| pe un peu plus longue mais <b>il y a</b> certaines <b>qui</b> arrivent à mettre trop court et hihhi |
| .....: <b>il y a il y a</b> certains profs <b>qui</b> s'habillent on peut dire trop sexy            |
| .....: <b>il y a</b> certains élèves <b>qui</b> profitent que des personnes ne comprend             |
| le créole c'est qu' <b>il y a</b> d'autres langues <b>qui</b> rentrent comme le taki-taki des mots  |
| .....: <b>il y a</b> même des Chinois <b>qui</b> le parlent beaucoup mieux que nous                 |
| .....: <b>il y a</b> certains Brésiliens <b>qui</b> pensent qu'on ne comprend pas mais quand        |

<sup>22</sup> Une explication similaire est proposée par Mougeon et Béniak (1991 : 99) pour rendre compte du maintien des formes *sont, ont, font* et *vont* en français parlé en Ontario alors qu'ils observent le remplacement des formes de 6<sup>e</sup> personne par les formes de 3<sup>e</sup> personne pour la plupart des autres verbes.

..... il y a des filles **qui font** ça aussi  
..... il y a des gens **qui sont** timides si vous voyez une personne  
..... parce qu'il y a ceux **qui sont** en colère et puis ils se battent

On pourrait penser qu'il s'agit simplement de la réanalyse du pronom *qui* : en français parlé, la forme verbale suivant le relatif est parfois réalisée de manière invariable, comme dans les exemples (13) et (14) ci-dessous<sup>23</sup>. Or, dans notre corpus, les variations d'accord 6<sup>e</sup> -> 3<sup>e</sup> personne n'apparaissent pas dans le contexte d'une simple relative comme on le voit dans l'extrait (15) avec « dans les deux mois qui suivent » :

(13) c'est moi qui est la plus belle

(14) c'est nous qui a gagné

(15) c'est rare si vous allez entendre quelqu'un parler français parce que ce sont des gens âgés ouais ce sont des gens qui sont vraiment habitués au créole qui qui connaissent bien leur langue et heu si vous leur parlez en français ils vous comprennent pas donc vous êtes obligé de parler en créole et si vous avez un blanc qui vient heu habiter qui vient d'habiter dans la cité dans les deux mois qui suivent il doit forcément savoir parler le créole parce que en français c'est pas facile

On note ainsi une affinité particulière – non pas entre le relatif *qui* et l'absence de marque de personne sur le verbe (observation réalisée pour des locuteurs guyanais créolophones, cf. par exemple Damoiseau, 2003) – mais entre la structure emphatique introduite par *il y a* et la réalisation – pour le verbe de la relative suivant cette structure – d'une forme courte de radical à 6<sup>e</sup> personne. Affinité dont il faudrait pouvoir rendre compte lors de l'explication du phénomène de réduction de la morphologie verbale.

Notons pour finir que la réalisation d'un accord singulier pour le pluriel est attestée dans différentes variétés de français parlé, en particulier dans les variétés « américaines » (Louisiane, Acadie, Ontario). Citée dans le travail précurseur de Frei (1929), un certain nombre d'auteurs mentionnent son existence dans certaines constructions syntaxiques spécifiques et en particulier dans des « constructions relativisées » (Beaulieu et Cichocki, 2002), comme en français acadien :

(16) Il y a ben des femmes qu'a déjà dit ça

---

<sup>23</sup> Notons que ces exemples présentent également un cas de structure emphatique, à l'aide du dispositif *c'est... qui*.

## 2.2. Pronoms objets direct et indirect à la 6<sup>e</sup> personne

Deuxième caractéristique du corpus : on note la tendance à utiliser la forme du pronom clitique objet direct là où l'on attendrait une forme indirecte, en particulier à la 6<sup>e</sup> personne. Sur les dix heures d'enregistrements, aucun pronom *leur* indirect n'a été employé. Il est systématiquement remplacé par la forme *les*, comme dans les extraits suivants :

(17) E - ça tu vois Loïc c'est mes élèves ils savent répondre

L - ouais mais ça c'est vos élèves monsieur vous les avez appris

(18) et lorsque les filles nous embêtent on les dit « allez vous faire voir / les putes de Chicago »

Lorsque le verbe *dire* est suivi d'un SN, on note la présence de la préposition *à*, comme dans les exemples (19) et (20), soit *dire aux profs* / *répondre à tes parents*. On en conclut qu'il y a bien distinction entre objet direct et objet indirect, pour le nominal, et à l'actif. En revanche, dans ces deux exemples comme dans de nombreux autres, la reprise pronominale correspond à la forme directe. Ainsi, pour la 6<sup>e</sup> personne, il n'y aurait pas de distinction entre les deux objets (direct et indirect) dans la pronominalisation.

(19) ceux qui venaient de sortir de 6e / on les disait / on les donnait des injures ils allaient dire ça aux profs hihi deux heures de colle

(20) le créole c'est pas que ce soit insultant en soi même mais quand tu les réponds / à tes parents / ça fait un petit peu vulgaire donc tes parents ne veulent pas que tu répondes si t(u) es habitué à ça tu le fais normalement maintenant

Le tableau ci-dessous reprend l'ensemble du paradigme des pronoms, sujets et objets, réfléchis, directs et indirects, clitiques ou toniques. Il associe aux formes le nombre d'occurrences présentes dans un extrait du corpus. Ces comptages ont été réalisés sur un extrait de 20 000 occurrences (ou mots) représentatif des différents types d'interaction composant le corpus. Si on reprend le paradigme de tous les pronoms, on trouve des occurrences à toutes les personnes, sauf pour le pronom indirect *leur*.

SUJET

OBJET

|                     |      | REFLECHI |    | DIRECT |     | INDIRECT          |    | TONIQUE |     |
|---------------------|------|----------|----|--------|-----|-------------------|----|---------|-----|
| JE                  | 418  | ME       | 39 | ME     | 15  | ME                | 33 | MOI     | 94  |
| TU                  | 230  | TE       | 12 | TE     | 16  | TE                | 18 | TOI     | 94  |
| IL                  | 216  | SE       | 33 | LE     | 46  | LUI               | 13 | LUI     | 14  |
| ELLE                | 53   |          |    | LA     | 5   |                   |    |         |     |
| ON                  | 370  |          |    |        |     |                   |    |         |     |
| NOUS                | 4    | NOUS     | 1  | NOUS   | 13  | NOUS              | 8  | NOUS    | 46  |
| VOUS                | 33   | VOUS     | 1  | VOUS   | 2   | VOUS              | 2  | VOUS    | 5   |
| ILS                 | 146  | SE       | 8  | LES    | 14  | LEUR              | 0  | EUX     | 24  |
| ELLES <sup>24</sup> | 14   |          |    |        |     | LES <sup>25</sup> | 12 | ELLES   | 2   |
| TOTAL               | 1484 |          | 94 |        | 111 |                   | 74 |         | 279 |

Tableau 1 : répartition des pronoms dans le corpus

La comparaison avec ces mêmes comptages dans un corpus recueilli dans des conditions relativement comparables<sup>26</sup> en métropole rend l'absence ou la faible fréquence de certaines formes plus prégnante. Globalement – et alors que pour certains pronoms les répartitions sont comparables (par exemple 230/20000 *tu* dans le corpus guyanais et 240/20000 dans le corpus de Tours) – il y a deux fois moins de reprise pronominale aux personnes 3 et 6 dans le corpus guyanais que dans le corpus tourangeau.

<sup>24</sup> Les fréquences respectives de *ils* et *elles* pourraient étonner. Or, des études montrent que, si on tient compte de tous les emplois de *ils*, quel que soit le genre de son référent – puisque à l'oral la reprise pronominale par *ils* remplace souvent un antécédent féminin, sa fréquence absolue dans le discours est systématiquement bien plus élevée que celle de *elles* (Coveney, 2004). Dans le corpus de français parlé du Québec par exemple, *ils* est dix fois plus élevé que *elles* (Deshaies, 1991). Notre corpus n'y fait pas exception.

<sup>25</sup> Qui apparaît alors qu'on s'attend à la forme *leur*.

<sup>26</sup> Composé d'échanges avec et entre des adolescents et jeunes adultes en formation professionnelle dans la région de Tours (cf. Léglièse, 2004a).

|              |            |            |           |            |            |            |            |            |             |             |            |            |            |            |
|--------------|------------|------------|-----------|------------|------------|------------|------------|------------|-------------|-------------|------------|------------|------------|------------|
| <b>IL</b>    | <b>GUY</b> | <b>TOU</b> | <b>SE</b> | <b>GUY</b> | <b>TOU</b> | <b>LE</b>  | <b>GUY</b> | <b>TOU</b> | <b>LUI</b>  | <b>GUY</b>  | <b>TOU</b> | <b>LUI</b> | <b>GUY</b> | <b>TOU</b> |
|              | <b>216</b> | <b>326</b> |           | <b>33</b>  | <b>59</b>  |            | <b>46</b>  | <b>56</b>  |             | <b>13</b>   | <b>8</b>   |            | <b>14</b>  | <b>6</b>   |
| <b>ILS</b>   | <b>146</b> | <b>258</b> | <b>SE</b> | <b>8</b>   | <b>21</b>  | <b>LES</b> | <b>14</b>  | <b>38</b>  | <b>LEUR</b> | <b>0</b>    | <b>21</b>  | <b>EUX</b> | <b>24</b>  | <b>71</b>  |
|              |            |            |           |            |            |            |            |            |             | <b>(+9)</b> |            |            |            |            |
|              |            |            |           |            |            |            |            |            | <b>LES</b>  |             |            |            |            |            |
| <b>TOTAL</b> | <b>362</b> | <b>584</b> |           | <b>41</b>  | <b>80</b>  |            | <b>60</b>  | <b>94</b>  |             | <b>13</b>   | <b>29</b>  |            | <b>38</b>  | <b>77</b>  |
| <b>3 + 6</b> |            |            |           |            |            |            |            |            |             | <b>(22)</b> |            |            |            |            |

Il se trouve qu'en ce qui concerne les thèmes de conversation, le corpus guyanais est plus axé sur des thèmes singuliers et le corpus tourangeau sur des thèmes abordés au pluriel (ce qu'on remarque effectivement dans la fréquence des toniques *lui / eux*).

Les autres formes indirectes sont employées, mais demeurent peu fréquentes :

- (21) ouais le le prof heu concernant l'histoire il nous a dit qu'il ne faut pas heu mettre seulement le dialogue il faut mettre un peu de récit heu parce que le dialogue heu heu une histoire avec une dialogue seulement ça va nuire à l'histoire parce qu'il faut mettre un peu de récit pour mettre un peu d'ambiance
- (22) et puis je l'injure il va rien me faire tandis que là-bas c'est tout de suite une bagarre
- (23) ça veut dire « t(u) es mal élevé » « tu me manques de respect »

On trouve le pronom *lui*, aussi bien sous sa forme tonique, et cataphorique, comme en (24) – non reprise dans le syntagme verbal –, que comme objet indirect (comme en 25). Toutefois, la quasi-totalité de ces dernières occurrences provient d'extraits de séquences pédagogiques de type récits / narrations (cf. 26), comme si alors, l'exercice mobilisait des automatismes non présents dans la conversation familière.

- (24) lui ils ont peigné ses cheveux avec un râteau (\*il lui ont peigné les cheveux)
- (25) même maintenant elle comprend pas des fois quand je lui dis des choses elle comprend pas
- (26) docteur Colombo oui et lui a et lui il lui a expliqué son problème et le docteur le docteur lui a dit qu'est-ce que qu'est ce qu'il a pris pour pour ça et il lui a dit qu'il a pris des médicaments périmés et des médicaments pour chat

### 2.3. Omission de la reprise pronominale objet (direct ou indirect)

Troisième caractéristique du corpus : on note l'absence récurrente (plus fréquente qu'en français parlé métropolitain) des reprises pronominales objet, en particulier pour les personnes 3 et 6, à la fois pour les formes directes et pour les formes indirectes. Cette absence de reprise pronominale peut être décrite comme un cas classique d'ellipse (Bally, 1944), entendue comme l'omission – syntaxique, stylistique ou discursive – d'un constituant essentiel, ici d'un constituant requis par le verbe. A titre d'exemple, Fonagy (1985) mentionne l'énoncé prononcé par un jardinier faisant un mouvement de tête vers un arbre : *J'abats ?* On distingue traditionnellement ces phénomènes d'ellipse de la possibilité, pour certains verbes, à côté des constructions transitives comme *je ne mange pas ça*, d'être « construits intransitivement » comme dans *ce soir, je ne mange pas ∅*, où la réalisation zéro produit un effet de sens 'indéterminé' (Blanche-Benveniste, 1981).

Dans le corpus, on observe ces ellipses, au niveau des pronoms objet, comme dans l'échange (27) – à comparer avec les formes modifiées en (28), également possibles et probablement attendues – ou dans l'échange (29), à comparer à (30) et (31) possibles :

(27) a - et la carte là pour Lisa tu as déjà écrit ?

b - oui / c'est Angélica qui a<sup>27</sup>

(28) a- et la carte là pour Lisa tu l'as déjà écrite ?

b- oui / c'est Angélica qui l'a

(29) a - tu peux nous dire heu la mygale ? ce qui s'est passé avec la mygale avec cette araignée ?

b - il y a un élève qui a touché

(30) il y a un élève qui l'a touchée

(31) il y a un élève qui y a touché

Dans tous les cas, on observe l'absence des reprises pronominales objet (direct en (27a et b), direct ou indirect en (29b)). Dans l'exemple suivant, on voit l'éventail des reprises

---

<sup>27</sup> Dans l'interaction, cet énoncé me semble interprétable comme : « oui, c'est Angélica qui l'a (en sa possession) » et non comme « oui, c'est Angélica qui l'a (écrite) ». Comme l'a remarqué un relecteur, s'il y avait ellipse du participe « écrit », nous aurions également la trace diachronique d'un objet syntaxique. Un argument en faveur de l'interprétation que je propose est la présence de « oui ». Comparons avec : « non, c'est Angélica qui l'a », qui forcerait l'interprétation vers « c'est Angélica qui l'a (écrite), et pas moi ».

pronominales possibles mais non réalisées<sup>28</sup> :

- (32) les insultes / voilà c'est comme si elle nous forçait à dire !
- (33) les insultes / voilà c'est comme si elle nous forçait à les dire
- (34) les insultes / voilà c'est comme si elle nous forçait à lui en dire<sup>29</sup>
- (35) les insultes / voilà c'est comme si elle nous forçait à les lui dire

#### 2.4. Des verbes employés intransitivement ?

On peut se demander si ces absences de reprise pronominale indiquent que la structure de certains verbes (ici *avoir*, *dire*, *écrire*) subirait en surface des modifications pour être employés intransitivement dans certains énoncés (dans les exemples 27b, 29b et 32) – ce que certains auteurs proposent dans d'autres contextes (cf. pour le français d'Afrique en 3.3 ci-dessous). En surface effectivement, on peut considérer que ces verbes se comportent comme des verbes intransitifs puisque les reprises pronominales sont omises.

Toutefois, la présence de SN (*la carte* en 27a, *les insultes* en 32) en position topique, qui posent le cadre de ce qui suit et qui constituent des référents sémantiquement récupérables, est un argument en faveur de la transitivité des verbes malgré l'absence du pronom objet, tout comme le verbe *aimer* en (36) est transitif<sup>30</sup> malgré l'absence de reprise pronominale objet (*ça / les*).

- (36) les haricots / j'aime

On peut comparer (36) à (37) où l'objet est non seulement exprimé comme thème mais repris pronominalement :

- (37) les haricots / j'aime ça

Par ailleurs, les emplois intransitifs de verbes transitifs, tout comme les emplois transitifs de verbes intransitifs changent généralement le signifié du verbe, comme par exemple : *boire un verre* vs. *boire* (au sens d'être alcoolique). Comme nous n'observons pas ces modifications sémantiques, ceci milite pour interpréter nos exemples comme des cas d'ellipse<sup>31</sup>.

---

<sup>28</sup> L'énoncé effectivement réalisé est (32).

<sup>29</sup> Ou : « des insultes, [...] voilà c'est comme si elle nous forçait à lui en dire »

<sup>30</sup> Fonagy (1985) considère ces verbes comme « transitifs à objet latent ».

<sup>31</sup> Je remercie l'un de mes relecteurs pour la suggestion de cet argument.

## 2.5. Synthèse

Jusqu'à présent, on a observé qu'il y avait une variation notable au niveau de la morphologie verbale avec une réduction du paradigme de l'indicatif présent touchant la 6<sup>e</sup> personne. Les formes longues de radical de la 6<sup>e</sup> personne ont tendance à ne pas être employées et, en revanche, on observe des formes courtes qui s'avèrent les mêmes qu'à la 3<sup>e</sup> personne. Pour les verbes qui présentent des radicaux multiples, on observe semble-t-il une généralisation du fonctionnement de la grande majorité des verbes français, qui ne marquent pas la distinction entre les personnes 3 et 6, tant au niveau de la forme du radical qu'au niveau de leur flexion verbale.

En ce qui concerne les pronoms objet, on a observé que le corpus comprend généralement peu de formes indirectes et qu'il ne comprend aucune forme indirecte *leur*. A la 6<sup>e</sup> personne, le pronom direct *les* semble remplacer *leur* sans que la structure actancielle des verbes ne soit modifiée ; ainsi, lorsque l'objet est un SN, il est introduit par une préposition. Dans la pronominalisation en revanche, la distinction entre les objets directs et indirects serait menacée.

Par ailleurs, on a remarqué une absence récurrente de reprise pronominale objet, pour les formes directes et indirectes de 3<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> personne. Là encore, la transitivité des verbes ne semble pas touchée comme l'attestent les SN dans l'entourage du verbe, mais bien le système des pronoms clitiques.

A la lumière de ces différentes observations, on peut se demander si le pronom clitique objet dans nos corpus guyanais ne peut pas être considéré comme un objet « en difficulté ». Surtout à la 6<sup>e</sup> personne, où l'on observe le plus de variations, où les ellipses sont plus fréquentes et où les pronoms sont généralement peu utilisés.

## 3. Recherche d'explications concernant les clitiques objet

Nous allons nous focaliser, dans cette partie, sur les variations touchant aux pronoms clitiques – bien que les différents points évoqués précédemment soient liés, ce que je montrerai

partiellement en 4 – en recherchant différentes explications possibles à la fois à la neutralisation de l’opposition direct / indirect et à l’absence de reprise pronominale objet. Je présenterai d’abord l’hypothèse de l’interférence avec le créole guyanais en raison de son caractère dominant dans le champ : c’est en effet l’explication spontanée proposée à la fois par les locuteurs, les enseignants et la plupart des linguistes dans des situations comme les DOM où français et créoles français se côtoient. Nous verrons ensuite que certaines variations observées sont également attestées en français parlé métropolitain et, adoptant une perspective panlectale, nous verrons que c’est également le cas dans un certain nombre de zones géographiques où le contact avec le créole ne peut être invoqué comme explication.

### 3.1. Un cas d’interférence avec le créole guyanais

La première explication qui vient à l’esprit de toute personne connaissant le fonctionnement des créoles français concerne un cas d’interférence ou d’alignement de la structure du français sur celle du créole. Damoiseau (2003 : 52-53) propose une explication de ce type pour rendre compte « d’erreurs » d’apprenants :

« L’emploi des pronoms personnels du français présente souvent des difficultés pour un apprenant créolophone. Ces difficultés concernent principalement les personnes 3 et 6 qui présentent un nombre important de formes :

|        |           |              |      |
|--------|-----------|--------------|------|
| Pers 3 | il/elle   | le/la lui    | i li |
| Pers 6 | ils/elles | les leur eux | yé   |

Les erreurs les plus fréquentes consistent à utiliser : les formes COD *le/la les* à la place des formes COI ou COS *lui leur*. Cela s’explique par le fait qu’un certain nombre de verbes d’usage courant se construisent en français avec un COI ou un COS en créole avec un COD :

Ex. : écrire, obéir

|                     |                      |
|---------------------|----------------------|
| Il <b>lui</b> écrit | Il <b>leur</b> obéit |
| COI                 | COI                  |
| I ka ékri <b>li</b> | I ka obéyi <b>yé</b> |
| COD                 | COD                  |
| *Il l’écrit         | *Il les obéit »      |

La structure actancielle des mêmes verbes, en créole guyanais, serait ainsi projetée sur celle de ces verbes en français, ce qui produirait des formes inattendues en français standard, jugées comme « fautives » (Damoiseau, 2003 : 65) :

« types d’interférences du créole en français (structure créole Verbe + COD, structure française Verbe + COI)

\*il ne l'obéit pas  
\*elle ne **la** répond pas  
\*je **les** ai déjà dit  
\*elle **les** a téléphoné »

Les formes en variation en français seraient donc produites par analogie avec la structure des verbes créoles.

Si la variation touchant la neutralisation de l'opposition direct / indirect est discutée dans cette grammaire comparée du créole et du français comme dans un certain nombre de travaux en zone créolophone en revanche, l'absence de reprise pronominale objet ne semble pas avoir été discutée dans ce cadre en dehors du « problème » posé par les pronoms *en* et *y* aux apprenants créolophones.

« Il arrive que l'apprenant créolophone n'exprime pas en ou y en français :  
Elle a des enfants ?      \*Oui, elle a deux  
Je vais en ville.          \*Tu vas aussi ? » (Damoiseau, 2003 : 55)

Là encore, il s'agirait d'un « cas d'alignement de la construction française sur celle du créole » (2003 : 66).

### **3.2. Absence de reprise pronominale : des variations identiques observées en français parlé « tout court »**

Si l'on compare à présent les corpus guyanais et les corpus métropolitains, on se rend compte qu'on observe également l'absence de reprise objet dans certains contextes, et en particulier lors d'activités interactionnelles de question-réponse et pour un grand nombre de verbes considérés comme transitifs (Fonagy, 1985 ; Gadet, 1992 ; Lambrecht et Lemoine 1996 ; Larjavaara 2000). Les exemples suivants sont extraits de Gadet (1992, 65), qui note une tendance pour le français parlé « populaire » à la disparition des pronoms, surtout dans une succession de clitiques et en particulier pour l'objet :

- (38) on lui a demandé ses papiers / elle avait pas sur elle
- (39) les verres en cristal / je l'achète mais je me sers pas
- (40) il a toujours abusé de la parole / il fallait lui couper

On peut lier cette observation avec deux remarques de portée générale issues de la comparaison, par des syntacticiens, entre français parlé et français écrit, bien que les auteurs reconnaissent qu'on ne peut se fonder que sur des impressions subjectives en la matière : d'une part le phénomène de l'ellipse caractériserait l'oral en général (Judge et Healey, 1985), et d'autre part, en matière de constructions verbales, l'ellipse serait ce qui apparaît comme la plus importante différence entre oral et écrit (Greidanus, 1990 : 79). Cette dernière mentionne « en langue parlée, le premier, le second et le troisième argument manquent assez souvent (surtout le second et le troisième). Le locuteur peut omettre un constituant si le contexte contient suffisamment d'indications concernant l'argument manquant. C'est probablement un principe d'économie que nous voyons à l'œuvre ici. » L'auteur mentionne que s'il est possible de quantifier l'omission pour l'argument à gauche du verbe conjugué, en revanche une quantification pour le second et le troisième argument lui semble difficile, sinon impossible. Pour ce qui est du second argument, il est souvent impossible de dire à propos d'un verbe si nous avons affaire à un emploi à un seul argument ou à un emploi à deux arguments dont le second manque. Ainsi, dans l'exemple (41), le verbe expliquer est-il à deux arguments dont le second argument manque ou est-il verbe à un seul argument ?

(41) S'il y a un mot anglais qui explique mieux que le français ben autant l'employer

Nous voyons donc que ces phénomènes sont bien attestés en français parlé, en général, et pas seulement ni dans une variété métropolitaine « populaire » ni seulement dans mon corpus guyanais – mais que les attestations, dans le corpus, sont peut-être une fréquence étonnamment élevée qui a 'mis la puce à l'oreille' du linguiste.

En revanche, la neutralisation de l'opposition direct / indirect pour les pronoms objet n'a, à ma connaissance, pas fait l'objet de description en français parlé métropolitain contemporain.

### **3.3. Des exemples de variations en français d'Afrique**

Des variations similaires (neutralisation de l'opposition direct / indirect et absence de reprise pronominale objet) ont par ailleurs été observées dans d'autres espaces, et en particulier dans

différentes variétés de français parlé en Afrique<sup>32</sup>. A. Queffelec (2004) note que les changements de valence sont souvent présentés comme le trait le plus emblématique de l'évolution syntaxique des français en Afrique. Il s'agit là d'évolution « aboutie ». D'autres auteurs mentionnent ce qu'on pourrait appeler une plus grande labilité / variabilité possible. Manessy évoquait une « indifférence à la transitivité » pour certains verbes, explication que reprend G. Prignitz (2006) pour rendre compte d'exemples suivants, relevés à Ouagadougou :

- (42) Quand il est venu **on l'a donné** un logement
- (43) Là je ne peux pas **répondre (à) ça**
- (44) Quelqu'un qui est habitué à l'argent maintenant il n'a plus o il va tout faire maintenant **pour avoir** il a assassiné plein de filles comme ça ...
- (45) Quand il vient en tout cas quand **il lance** ça ne tombe pas
- (46) On a eu beaucoup de fonctionnaires qui n'ont pas voulu **rejoindre** quand on a eu notre indépendance et qui sont restés

Les exemples sont hétérogènes mais illustrent des variations dans l'expression de la structure actancielle du verbe : les deux premiers énoncés montrent des formes directes (et non des formes indirectes) et les trois derniers montrent différents cas d'absence de reprise pronominale objet. Pour l'auteur, dans le français parlé au Burkina Faso « on peut se passer d'un complément d'objet direct à peu près dans n'importe quel énoncé oral, le contexte suffisant à éclairer le thème évoqué » (Prignitz, 1996 : 559). Elle propose d'analyser les énoncés (44) à (46) comme des exemples de modification de la structure actancielle du verbe, transitif, utilisé intransitivement (Prignitz, 2006). Pour le français parlé au Burundi, C. Frey (1993 : 256) remarque des phénomènes similaires, au nominal : « certains verbes deviennent transitifs directs par suppression régulière de la préposition : *sympathiser quelqu'un* (sympathiser avec), *téléphoner quelqu'un* (téléphoner à), *tricher un examen* (tricher à), etc. D'autres deviennent transitifs indirects : *confondre à* (confondre), *s'égalier à* (égaler). D'autres encore sont employés en construction absolue, comme *échanger* (échanger des idées) ou *débattre* (débattre sur) ». Queffelec (2004) observe également le même type de phénomènes en français du Congo et mentionne que le changement de valence est souvent associé à un changement sémantique *mariage une femme* signifiant « prendre pour épouse » et non « donner en mariage » par exemple. Différents cas sont possibles : transitif indirect devenant transitif direct en français du Congo (*demande quelqu'un* pour *demande à quelqu'un*), un transitif se construisant de manière absolue (*animer* pour *mettre de*

---

<sup>32</sup> On a choisi ici de se référer aux variétés africaines car ces phénomènes sont largement attestés et décrits. Des phénomènes similaires ont également été notés dans l'Océan Indien par exemple (Ile Maurice, Réunion).

*l'animation*), un transitif direct devenant transitif indirect (*informer à quelqu'un*), un verbe construit absolument devenant transitif direct (*gueuler quelqu'un pour engueuler quelqu'un*).

A Abidjan, K. Ploog (2002) observe des cas fréquents d'ellipse qu'elle propose de traiter comme des « trous d'arguments » pour renvoyer aux positions zéro non remplies pour le sujet ou l'objet. La différence entre les variations notées en France et la variété abidjanaise est que la réduction « spontanée » possible des arguments en français parlé deviendrait « stabilisée » en abidjanais. Par ailleurs, elle observe « la réduction des clitiques objet au seul paradigme *le / la / les* » comme dans l'exemple (47) et note peu d'occurrences des formes indirectes, « les quelques apparitions de *lui* ressemblent fortement à des hypercorrections » dues à des enfants scolarisés.

(47) Sa maman **la donné** de jolis habits que personne n'a portés encore au monde

L'auteur émet même l'hypothèse qu'il n'y a « plus de clitiques actanciels en abijanaïse »<sup>33</sup>, mais seulement un préfixe qui s'accolerait au verbe.

On voit que les variations identifiées en Guyane – en ce qui concerne l'omission du pronom objet et l'emploi de pronoms directs avec des verbes transitifs indirects au nominal – sont également attestées dans diverses variétés de français parlé en Afrique. Toutefois, on voit que les variations possibles sont plus étendues en Afrique puisqu'on observe des restructurations de la transitivité allant dans le sens OD > OI, OI > OD et OD ou OI > Ø, au nominal comme au pronominal. En Guyane, nos corpus illustrent seulement des variations au niveau du système des clitiques : OI > OD, pour la 6<sup>e</sup> personne, et OD ou OI > Ø, à la 3<sup>e</sup> et la 6<sup>e</sup>. En l'état des observations et des corpus, les variations guyanaises montrent une restructuration partielle du système des clitiques objet et non, comme on l'a vu en 2.4, des restructurations syntaxiques touchant à la notion même de transitivité, ce qui semble attesté dans diverses variétés d'Afrique, voire – si on suit l'hypothèse proposée par K. Ploog (2004) – la restructuration du système flexionnel préverbal.

Tous les auteurs mentionnent l'influence des langues locales sur la variété de français que chacun observe. Or, le fait que les mêmes points du système linguistique soient en variation

---

<sup>33</sup> « une partie en serait résorbée dans le préfixe verbal [la / le / lɔ] qui exprimerait l'accord personnel ; l'autre partie aurait été restructurée au profit d'un clivage sémantique intrinsèque aux constituants selon le trait [+humain]. » (Ploog 2004 : 97-98).

en des points différents du globe, où les variétés de français sont en contact avec des langues typologiquement très variées, ne peut laisser indifférent. Ceci nous amène à nous demander quelle est la part des variations et restructurations dues au contact de langues et quelle est celle des mécanismes de changement interne en français.

#### **4. Discussion : rôle du contact et de la variation intrasystémique**

Nous allons reprendre, dans cette partie, les arguments avancés dans la partie précédente pour voir comment les divers facteurs explicatifs peuvent se combiner. Après avoir discuté des arguments avancés sous l'hypothèse de l'interférence, nous envisagerons le rôle de tendances évolutives en français parlé – confrontées par des tendances dans d'autres langues romanes – pour, enfin, voir comment ces différents éléments peuvent intervenir à différents niveaux d'appréhension de la variation et du changement linguistique en train de se faire.

##### **4.1. Discussion de l'interférence avec le créole comme seul facteur explicatif**

L'interférence du fonctionnement du créole guyanais sur le français est une explication séduisante en situation de contact de langues. Toutefois, un certain nombre de contre-arguments – ou tout du moins de limitations de la portée de son pouvoir explicatif – peuvent être apportés vis-à-vis d'une analyse qui mentionnerait uniquement le rôle du contact de langues :

- dans mes corpus, dans un nombre de cas non négligeable, les verbes sont construits avec un objet indirect (c'est-à-dire avec l'emploi de la préposition) pour le nominal. Il me semble donc difficile d'avancer, comme le fait Damoiseau (2003), qu'il y aurait interférence au niveau des structures actancielles des verbes. Si tel était le cas, cela devrait alors permettre des énoncés comme : *\*je dis ça (à) mes parents / \*je réponds (à) ma sœur que je suis pas d'accord*. Or, le corpus n'en possède aucune attestation. Ceci signifie que la neutralisation de l'opposition direct / indirect se situe au niveau pronominal, donc seulement au niveau morphologique dans le paradigme des pronoms et pas au niveau syntaxique.

- par ailleurs, la place du pronom objet ne varie pas dans notre corpus, elle correspond bien à la place, antéposée, du clitique objet en français. On n’observe pas de production du type : *\*il écrit lui / \*il répond les / leur / (à) eux* qui seraient « calqués » sur la structure du créole où le pronom est post-posé au verbe. On ne peut donc pas invoquer une interférence de la structure de la phrase créole sur la structure du français produit. Selon Moravcsik (1978) en effet<sup>34</sup>, lorsqu’un élément grammatical est emprunté, il l’est avec sa position dans la langue de départ. Or, ce n’est pas ce qui se produit ici.
- Enfin, si on considère uniquement l’interférence comme facteur explicatif, alors on devrait voir le même phénomène à toutes les personnes. Or, étant donné que les personnes 1, 2, 4 et 5 sont identiques au direct et à l’indirect, on ne peut pas savoir ce qui se passe réellement à ces personnes. En revanche, pour la 3<sup>e</sup> personne, dans mes corpus, il n’y a pas variation et remplacement par un pronom direct (*le/la* pour *lui*). Il est de ce fait étonnant que le phénomène d’interférence ne fonctionne que sur la 6<sup>e</sup> personne. Nous y reviendrons plus loin.

#### 4.2 Le rôle des tendances évolutives du français parlé

Les variations observées dans nos corpus ne sont pas spécifiques à la situation de contacts de langues guyanaise et à Cayenne en particulier. Comme nous l’avons vu dans la partie 3, des variations similaires sont observées dans des variétés de français au contact de langues diverses ainsi qu’en français parlé « tout court » – qu’il soit étiqueté « populaire » ou « ordinaire » et recueilli en métropole. Il me semble que cela montre une zone particulièrement instable de la langue française et propice à l’expression des variations. En effet, il a été observé, pour le français que :

« [Les pronoms] constituent une zone délicate de la morphologie du français, car ils sont un lieu de confrontation entre la logique synthétique du latin plus ou moins conservée en ancien français, et le passage à une logique analytique dans le français moderne, encore accentuée dans l’usage populaire. Le système des pronoms est très fourni, dans la mesure où les formes reflètent la plupart du temps les fonctions, et varient en genre et en nombre pour la troisième personne. Trop fourni, semblent penser les locuteurs : l’évolution se fait en direction d’une réduction. » (Gadet, 1992 : 62)

---

<sup>34</sup> Qui prend pour exemple des langues post-positionnelles empruntant des prépositions de langues à pré-position.

En ce qui nous concerne, étant donné que les formes 1, 2, 4 et 5 sont identiques pour les pronoms objet directs et indirects, on peut considérer qu'on assiste à une régularisation du système des personnels en Guyane (qui irait de l'indirect vers le direct) : les formes de 6<sup>e</sup> personne ont d'ores et déjà adopté la forme directe et les formes de 3<sup>e</sup> personne indirectes sont peu utilisées et cantonnées uniquement à des situations didactiques plus formelles – ce qui pourrait signifier son abandon progressif au bénéfice de la forme directe. On peut imaginer que la 6<sup>e</sup> personne a été touchée en premier parce qu'elle possède le paradigme de formes le plus complexe – et que la forme tonique *eux* (forme relativement employée dans nos corpus) ne correspond pas à celle de l'indirect *leur*. En revanche, l'identité de forme entre indirect et tonique, pour la 3<sup>e</sup> personne, *lui*, doit jouer un rôle dans la meilleure résistance actuelle de cette forme aux mécanismes de réduction du paradigme et de régularisation.

#### **4.3. Des développements similaires dans d'autres langues romanes**

D'une manière générale dans les langues romanes, les pronoms objet constituent une zone propice aux variations et changements linguistiques. Les constructions à objet nul sont attestées dans un certain nombre de langues et les cas d'ellipse stylistique ou discursive s'observent dans un certain nombre de variétés – dont le portugais du Brésil et les variétés américaines de l'espagnol. Pour ce qui est de l'espagnol, les variétés de la péninsule ibérique montrent également des neutralisations d'oppositions de genre et de cas (soit directe/indirecte), les différentes normes de réalisations étant nommées en fonction des pronom de 3<sup>e</sup> personne : le-ísmes, la-ísmes et lo-ísmes.

Les variétés américaines de l'espagnol, au contact de différentes langues amérindiennes, montrent également des développements similaires. Les travaux de Garcia Tesoro (2005) au Guatemala montrent la généralisation de la forme clitique directe atone de 3<sup>e</sup> personne *lo* pour renvoyer au singulier comme au pluriel, au féminin comme au masculin. Les oppositions de genre et de nombre sont ainsi neutralisées pour les clitiques objets. Dans certaines variétés équatoriennes et paraguayiennes, on observe également, comme dans les variétés de français parlées dans différents pays d'Afrique, l'omission du pronom objet et la neutralisation de l'opposition direct / indirect. Selon A. Palacios Alcaine (2005) il s'agirait d'une restructuration progressive du système pronominal, qui aurait d'abord touché le genre, avec la neutralisation de l'opposition féminin/masculin puis le cas, avec la neutralisation de

l'opposition direct / indirect ; ainsi on passerait de la réalisation de formes directes, à la réalisation de formes indirectes, puis à l'absence de réalisation : OD>OI>Ø.

Le développement de phénomènes similaires dans d'autres langues romanes me semble un argument de poids<sup>35</sup> pour accréditer le rôle des tendances évolutives (d'une langue ou d'un groupe de langues) et permettre ainsi l'identification de zone particulièrement instables de systèmes linguistiques historiquement liés.

#### **4.4. Pour conclure : discussion de l'imbrication des phénomènes explicatifs**

Ce que montrent les points précédents et les exemples en 3.2 et 3.3, c'est que les variations observées en Guyane vont dans le même sens que d'autres variations observées dans un certain nombre de variétés francophones et sont conformes aux tendances évolutives du français parlé – et peut-être aux tendances d'autres langues romanes parlées. Mais cela n'invalide pas pour autant le rôle joué par le contact avec le créole dans cette situation particulière.

En fait, départager la variation intersystémique (autrement dit due aux contacts entre les langues) de la variation intrasystémique (liée ici aux tendances évolutives du français, dans le temps et dans l'espace) est une entreprise extrêmement délicate, en général, et en situation de contact entre une langue créole et sa langue lexificatrice, en particulier. En effet, « dans la mesure où les créoles, même lorsqu'ils ont développé des dynamiques évolutives propres, ont emprunté au français l'essentiel<sup>36</sup> de leur matériau linguistique (matériel lexical certes, mais aussi, pour partie, processus), il est souvent difficile de distinguer des survivances éventuelles du français des néologismes créoles » (Chaudenson, 1993 : 486). Ainsi, on pourrait dire que les caractéristiques qu'on attribue actuellement au créole guyanais, dans le contact entre français et créole guyanais, proviennent en fait – de manière plus éloignée – de tendances évolutives propres au français..., tendances qui ont contribué à « produire » les formes créoles – en interaction bien évidemment avec d'autres systèmes linguistiques – et qui continueraient

---

<sup>35</sup> Une étude de ces phénomènes en diachronie, depuis le latin, fournirait également des arguments complémentaires.

<sup>36</sup> Le terme 'essentiel' n'est sans doute pas satisfaisant, cf. les débats entre influence du substrat et du superstrat dans la genèse des créoles (Migge, 2003). Mais le fait que des processus linguistiques et des tendances évolutives du français aient joué un rôle lors de la créolisation et demeurent présents dans les créoles français me paraît intéressant. Cela pose néanmoins le problème de l'autonomie des systèmes linguistiques...

à s'exprimer dans l'empan actuel des variations. Il faudrait bien évidemment discuter de manière plus approfondie la question de la relation génétique entre langues, celle de leur « autonomie » en tant que systèmes linguistiques et celle des caractéristiques syntaxiques des langues créoles – ici du guyanais.

Enfin, pour rendre compte des phénomènes observés dans les corpus guyanais, je propose de considérer l'hypothèse suivante qui essaie de dépasser le stade de l'identification des différents facteurs jouant un rôle en les articulant et en essayant de montrer comment ils interagissent :

a) les points de variation isolés dans cet article correspondent à une tendance évolutive classique du français basée notamment sur le principe de la régularisation de paradigmes, lié au besoin d'économie ou d'analogie (Frei, 1929), tendance déjà observée à l'oral, et pour des français dits « populaires », « ordinaires » ou « périphériques »<sup>37</sup>

b) les variations dénotant cette tendance entrent ici en résonance avec le système du créole guyanais – système pronominal présentant un nombre de formes réduit (et dont on peut supposer qu'il aurait subi la réduction des formes lors de la situation de contacts de langues particulière ayant mené à la genèse de cette langue)

c) le contact actuel de systèmes linguistiques (l'un présentant une zone instable autour des pronoms – le français parlé en Guyane – et l'autre un système pronominal restreint – le créole guyanais) produit une fréquence inhabituellement élevée pour les variations observées : en particulier l'absence pure et simple du clitique objet dans de nombreux cas, voire des variations qui dépassent celles généralement observées en français ordinaire (réduction de la diversité des formes pour la 6<sup>e</sup> personne)<sup>38</sup>

d) l'explication de cette réduction de la diversité des formes clitiques objet – qui touche uniquement la 6<sup>e</sup> personne dans nos corpus – m'apparaît, elle, dépendre de facteurs propres au

---

<sup>37</sup> Parmi les français périphériques, nous n'avons pas mentionné les variations observées lors de l'acquisition du français (enfants, interlangues d'apprenants). Voir notamment Tuller (2000) sur l'omission du pronom objet chez des adultes sourds.

<sup>38</sup> On continue à parler de « variation » ici, et non de changement linguistique, notamment en raison des normes qui pèsent sur le français parlé en Guyane (notamment de la norme « métropolitaine » qui est véhiculée par l'école) mais aussi en raison de l'absence de reconnaissance de variétés propres où ces formes seraient par exemple reconnues comme locales et légitimes.

système du français lui-même. C'est probablement le point du système pronominal le plus fragile car la 6<sup>e</sup> personne possède le plus grand nombre de formes différentes en français. En suivant cette même logique, et les arguments de fréquence aidant, les pronoms *lui*, *en* et *y* devraient également subir un certain nombre de variations – soit dans d'autres corpus contemporains, soit comme un possible de réalisation future.

L'explication proposée pourrait se réclamer d'une théorie de la multi-causalité (causalités internes et externes dans l'évolution des langues). Mentionner que plusieurs facteurs – inter et intrasystémiques – entrent en ligne de compte dans l'explication des phénomènes permet certes de mettre l'accent sur la complémentarité des explications à rechercher. Mais identifier différents facteurs ne me paraît pas suffisant. L'analyse des processus et de leur genèse nécessite d'identifier sur quoi portent ces différents facteurs, comment ils s'articulent entre eux et comment ils interagissent au niveau des discours et au niveau de la langue.

## **Bibliographie**

ACHARD Pierre, 1993, *La sociologie du langage*, Paris, PUF.

ADAM Jean-Michel, GRIZE Jean-Blaise et ALI BOUACHA Magid, eds., 2004, *Texte et discours : catégories pour l'analyse*, Dijon, Editions Universitaires de Dijon.

ALBY Sophie et MIGGE Bettina, 2007, « Alternances codiques en Guyane française : les cas du nenge et du kali'na », L'église Isabelle et Migge Bettina (coord), *Pratiques et attitudes linguistiques en Guyane : regards croisés*, Paris, IRD Editions.

ARRIVE Michel, GADET Françoise, GALMICHE Michel, 1986, *La grammaire d'aujourd'hui*. Paris, Flammarion.

BALLY Charles, 1944, *Linguistique générale et linguistique française*, Berne, Francke.

BEAULIEU Louise et CICHOCKI Wladyslaw, 2002, « Grammaticalisation et perte des marques d'accord sujet-verbe en français acadien du Nord-Est », *Actes de Linguistique des Provinces Atlantiques*, 26, 121-143.

- BERRENDONNER Alain, LE GUERN M. et PUECH G., 1983, *Principes de grammaire polylectale*, Lyon, Presses Universitaires de Lyon.
- BLANCHE-BENVENISTE Claire et JEANJEAN Colette, 1986, *Le français parlé. Transcription et édition*, Paris, Didier Erudition.
- BLANCHE-BENVENISTE Claire, 1981, « La complémentation verbale : valence, rection et associés », *Recherches sur le Français Parlé n°3*, GARS, Presses de l'Université de Provence, 57-98.
- BLANCHE-BENVENISTE Claire, 1990, *Le français parlé. Etudes grammaticales*, Paris, CNRS Editions.
- BLANCHE-BENVENISTE Claire, 1993, « Une description linguistique du français parlé », *Gré des langues 5*, Paris, 8-29.
- BLANCHE-BENVENISTE Claire, 1997, *Approches de la langue parlée en français*. Paris, Ophrys.
- BRONCKART Jean-Paul, 1996, *Activité langagière, textes et discours, pour un interactionnisme socio-discursif*, Lausanne, Delachaux et Niestlé.
- CHAUDENSON Robert, 1993, « Français et créoles dans les aires créolophones », in de Robillard Didier et Beniamino Michel, eds, *Le français dans l'espace francophone*, Paris, Champion, 419-429.
- CHAUDENSON Robert, MOUGEON Raymond et BENIAK Edouard, 1993, *Vers une approche panlectale de la variation du français*, Paris, Didier Erudition.
- COVENEY Aidan, 2004, « La variation entre elles et ils en français parlé », in COVENEY Aidan, HINTZE Marie-Anne et SANDERS Carol, eds., *Variation et francophonie*, Paris, L'Harmattan, 301-329.
- DAMOISEAU Robert, 2003, *Eléments de grammaire comparée Français-Créole Guyanais*, Guyane, Ibis Rouge Editions.

- DESHAIES Denise, 1991, « Contribution à l'analyse du français québécois : étude des pronoms personnels », *Revue québécoise de linguistique théorique et appliquée* 10, 11-40.
- FONAGY Ivan, 1985, « J'aime, je connais : verbes transitifs à objet latent », *Revue romane* 21.1, 3-35.
- FRANCARD Michel, ed., 2000, *Le français de référence : constructions et appropriations d'un concept*, Louvain la neuve, *Cahiers de l'Institut de linguistique de Louvain* 26.1-4.
- FREI Henri, 1929, *La grammaire des fautes*, Paris, Slatkine.
- FREY Claude, 1993, « Trois langues et plusieurs normes pour une minorité grandissante de francophones au Burundi » in de Robillard Didier et Beniamino Michel, eds., *Le français dans l'espace francophone*, Paris, Champion, 243-259.
- GADET Françoise, 1992, *Le français populaire*, Paris, PUF.
- GADET Françoise, 1997a, « La variation, plus qu'une écume », *Langue Française n°115*, Paris Larousse, 5-18.
- GADET Françoise, 1997b, *Le français ordinaire*, 2<sup>e</sup> édition, Armand Colin.
- GADET Françoise, 1998, « Cette dimension de variation que l'on ne sait nommer », *Sociolinguistica* 12, 53-71.
- GADET Françoise, 2003, *La variation sociale en français*, Ophrys, Paris.
- GARCIA TESORO Ana Isabel, 2005, « Los pronombres átonos de objeto directo en el español en contacto con el Tzutujil », in CHAMOREAU Claudine et LASTRA Yolanda (ed.), *Dinámica lingüística de las lenguas en contacto*, Hermosillo, Universidad de Sonora, 437-472.
- GREIDANUS Tine, 1990, *Les constructions verbales en français parlé. Etude quantitative et descriptive de la syntaxe des 250 verbes les plus fréquents*. Niemeyer, Tübingen.
- LAMBRECHT Knud et LEMOINE Kevin, 1996, « Grammaire des compléments zéro en français parlé », *Absence de marques et représentation de l'absence*, *Travaux linguistiques du CERLICO*, n° 9, pp. 279-309.

- LARJAVAARA M., 2000, *Présence ou absence de l'objet. Limites du possible en français contemporain*, Thèse de Doctorat, Université de Helsinki.
- LE GOFFIC Pierre 1997. *Les formes conjuguées du verbe français, oral et écrit*. Paris, Ophrys.
- LEBART Ludovic et SALEM André, 1994, *Statistique textuelle*, Paris, Dunod.
- LEDEGEN Gudrun, 2003, « Regards sur l'évolution des échanges codiques à la Réunion : l'avènement de l'interlecte ? » in LEGEGEN Gudrun, ed., *Anciens et nouveaux plurilinguismes*, 175-186.
- LEGLISE Isabelle, 1999, *Contraintes de l'activité de travail et contraintes sémantiques sur l'apparition des unités et l'interprétation des situations*, Thèse de Doctorat, Paris, Université Paris 7 - Denis Diderot, publiée Presses du Septentrion.
- LEGLISE Isabelle, 2004a, « Les médiateurs de rue face aux "parlers jeunes", des exemples de "parlers jeunes" ? » in CAUBET Dominique et al., eds, *Parlers jeunes ici et là-bas, Pratiques et Représentations*, Paris, L'Harmattan, 221-246.
- LEGLISE Isabelle, 2004b, « Langues frontalières et langues d'immigration en Guyane Française », *Glottopol 4*, Université de Rouen, 108-124.
- LEGLISE Isabelle, 2005, « Contacts de créoles à Mana (Guyane française) : répertoires, pratiques, attitudes et gestion du plurilinguisme, *Etudes créoles XXVIII*, Paris, L'Harmattan, 23-57.
- LEGLISE Isabelle, 2007, « Des langues, des domaines, des régions. Pratiques, variations, attitudes linguistiques en Guyane », in Léglise Isabelle et Migge Bettina, (coord.), *Pratiques et attitudes linguistiques en Guyane : Regards croisés*, Paris, IRD Editions, 29-47.
- LEGLISE Isabelle et MIGGE Bettina, 2006, "Towards a comprehensive description of language varieties: A consideration of naming practices, ideologies and linguistic practices", *Language in Society* 35, 313-339

- MANESSY Gabriel et WALD Paul, 1984, *Le français en Afrique noire, tel qu'on le parle, tel qu'on le dit*. Paris, L'Harmattan.
- MARTY Fernand, 1971, « Les formes du verbe en français parlé », in RIGAULT André, *La grammaire du français parlé*. Paris, Hachette, 105-117.
- MIGGE Bettina, 2003, *Creole Formation as Language Contact: The Case of the Suriname Creoles*. Amsterdam, John Benjamins.
- MORAVCSIK Edith, 1978, « Language contact » in J.H. Greenberg, C. A. Ferguson et E. Moravcsik, eds., *Universals of human language*, vol. 1., Stanford University Press, 93-122.
- MOUGEON Raymond et BENIAK Edouard, 1991, *Linguistic consequences of language contact and restriction. The Case of French in Ontario, Canada*, Oxford, Oxford University Press.
- MOUGEON Raymond et BENIAK Edouard, ed., 1989, *Le français canadien parlé hors Québec : aperçu sociolinguistique*, Québec, Presses de l'Université Laval.
- MULLER C., 1973, *Principes et méthodes de la statistique linguistique*, Paris, Hachette.
- OESTERREICHER Wulf, 1988, « Sprechfähigkeit, Einzelsprache, Diskurs und vier Dimensionen der Sprachvarietät », in THUN Harald, ed., *Energie und Ergon. Sprachliche Variation, Sprachgeschichte*, Tübingen, Narr, 355-386.
- PALACIOS ALCÁINE Azucena, 2005, « El sistema pronominal del español acuatoriano: un caso de cambio lingüístico inducido por el contacto », in CHAMOREAU Claudine et LASTRA Yolanda (ed.), *Dinámica lingüística de las lenguas en contacto*, Hermosillo, Universidad de Sonora, 413-435.
- PLOOG Katja, 2002, « Pour une analyse syntaxique de corpus non-standard : ellipses et structures prédicatives », in PUSCH Claus, RAIBLE Wolfgang, eds., *Romanistische Korpuslinguistik. Korpora und gesprochene Sprache*, Tübingen, Narr, 409-424.
- PLOOG Katja, 2004, « Variation et changement syntaxique en (français) abijanaï », in COVENEY Aidan, SANDERS Carol, eds., *Variation et francophonie*, Paris, L'Harmattan, 87-102.

- PRIGNITZ Gisèle, 2006, « Observations sur un corpus récent recueilli à Ouagadougou », *Le français en Afrique* 21, 193-210.
- PRUDENT Lambert-Félix, 1981, « Diglossie et interlecte », *Langages* 61, 13-38.
- QUEFFELEC Ambroise 2004, « La recevabilité des spécificités morphosyntaxiques dans les dictionnaires différentiels de la francophonie : contribution à une réflexion sur la nomenclature de la BDLP-CONGO », in *Penser la francophonie : concepts, actions et outils linguistiques*. AUF, Université de Ouagadougou, 183-196.
- RIEGEL Martin, PELLAT Jean-Christophe et RIOUL René, 1998, *Grammaire méthodique du français*, Paris, PUF.
- ROBILLARD Didier de et BENIAMINO Michel, (eds), 1993 et 1996, *Le français dans l'espace francophone*, Champion, Slatkine.
- SONNY Sabrina, 2001, *Les particularités lexicales du français en Guyane*, Mémoire de maîtrise de linguistique, Université de Tours.
- THIBAUT Pierrette, (dir.), 1979, *Le français parlé, études sociolinguistiques*, Alberta, Edmonton.
- TULLER Laurice, 2000, « Aspects de la morphosyntaxe du français des sourds » *Recherches Linguistiques de Vincennes*, 29, 143-156.
- VALDMAN Albert, 1979, *Le français hors de France*, Paris, Honoré Champion.
- YAGUELLO Marina, 1998, « La réalisation zéro des clitiques objet dans les constructions ditransitives du français parlé », in BILGER Mireille, van den EYNDE Karel, GADET Françoise *Analyse linguistique et approches de l'oral*, Leuven / Paris, Peeters, 267-274.